

Date de l'autorisation : 06/07/2004

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.  
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

## Informations importantes

Les informations importantes disponibles pour ce médicament sont les suivantes :

- [Prégabaline \(Lyrica et génériques\) : modification des conditions de prescription et délivrance pour limiter le mésusage](#)
- [Nouvelles conditions de prescription et de délivrance des spécialités à base de prégabaline \(Lyrica et ses génériques\)](#)
- [Le risque de malformation chez les enfants exposés pendant la grossesse à la prégabaline est confirmé](#)
- [Antiépileptiques et grossesse : mieux connaître les risques pour l'enfant à naître](#)

## Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

## Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- [PRÉGABALINE 300 mg - LYRICA 300 mg, gélule](#)

## Composition en substances actives

- Gélule (Composition pour une gélule)
  - > prégabaline 300 mg

## Présentations

### > plaquette(s) PVC-Aluminium de 56 gélule(s)

Code CIP : 365 133-0 ou 34009 365 133 0 3

Déclaration de commercialisation : 13/06/2006

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 23,51 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 24,53 €

Taux de remboursement : 65%

### > 100 plaquette(s) PVC-Aluminium de 1 gélule(s)

Code CIP : 565 820-1 ou 34009 565 820 1 3

Déclaration d'arrêt de commercialisation : 30/06/2023

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

Prix libre, médicament non remboursable ([cliquez ici pour en savoir plus sur les médicaments non remboursables](#))

## Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour LYRICA 300 mg, gélule

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Faible	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA est faible dans le traitement du trouble anxieux généralisé.
Important	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA reste important en association dans le traitement des crises d'épilepsie partielles et des douleurs neuropathiques.
Faible	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA est faible dans le traitement du trouble anxieux généralisé.
Important	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA reste important en association dans le traitement des crises d'épilepsie partielles et des douleurs neuropathiques.
Faible	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA est faible dans le traitement du trouble anxieux généralisé.

Important	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA reste important en association dans le traitement des crises d'épilepsie partielles et des douleurs neuropathiques.
Faible	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA est faible dans le traitement du trouble anxieux généralisé.
Important	<a href="#">Avis du 03/05/2017</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par LYRICA reste important en association dans le traitement des crises d'épilepsie partielles et des douleurs neuropathiques.

## Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour LYRICA 300 mg, gélule

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 09/05/2007</a>	Extension d'indication	Lyrica n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR de niveau V) par rapport à la prise en charge habituelle des douleurs neuropathiques centrales de l'adulte.
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 09/05/2007</a>	Extension d'indication	Lyrica n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR de niveau V) par rapport à la prise en charge habituelle des douleurs neuropathiques centrales de l'adulte.
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 09/05/2007</a>	Extension d'indication	Lyrica n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR de niveau V) par rapport à la prise en charge habituelle des douleurs neuropathiques centrales de l'adulte.
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 09/05/2007</a>	Extension d'indication	Lyrica n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR de niveau V) par rapport à la prise en charge habituelle des douleurs neuropathiques centrales de l'adulte.

## Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : UPJOHN EESV
- Conditions de prescription et de délivrance :
  - [liste I](#)
  - prescription limitée à 6 mois
  - prescription sur ordonnance sécurisée
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 001 808 8